



LES FORMATIONS DE LA CONFÉRENCE DES BÂTONNIERS

SÉMINAIRE DES DAUPHINS

Jeudi 1^{er}, vendredi 2 et samedi 3 décembre 2022

LA MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE
217 Boulevard Saint-Germain 75007 Paris

Merci de vous inscrire avant le 22 novembre 2022

13H30	Accueil des participants
14H00	OUVERTURE DES TRAVAUX Bruno BLANQUER, président de la Conférence des bâtonniers
14H10	PRÉSENTATION DU SÉMINAIRE Réjane CHAUMONT, présidente de la commission Formation et Prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tarbes
14H20	LE BÂTONNIER Gérard CHRISTOL, ancien président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Montpellier
14H30	LA CONFÉRENCE AU SERVICE DES BÂTONNIERS <ul style="list-style-type: none"> • L'organigramme • Les services • Les conférences régionales Franck DYMARSKI, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats des Ardennes
14H45	LE BÂTONNIER, LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX ET LES ORGANES TECHNIQUES DE LA PROFESSION <ul style="list-style-type: none"> • Le CNB, le Collège ordinal, l'Observatoire national de la profession Jean-Luc FORGET, ancien président de la Conférence des bâtonniers, ancien vice-président du Conseil national des barreaux Olivier FONTIBUS, membre du bureau du Conseil national des barreaux, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Versailles
15H15	<ul style="list-style-type: none"> • La Société de Courtage des Barreaux (SCB), La Prévoyance des Avocats (LPA), l'AMRA, BDS Michelle BILLET, présidente déléguée de la Société de Courtage des Barreaux, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Thonon-les-Bains Pierre CHÂTEL, président délégué de La Prévoyance des avocats, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Montpellier
15H30	<ul style="list-style-type: none"> • La Caisse Nationale des barreaux français (CNBF) Catherine GAZZERI-RIVET, administratrice de la CNBF, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tours
15H40	<ul style="list-style-type: none"> • UNCA Jean-Christophe BARJON, président d'honneur de l'Unca
15H50	Pause
16H10	LE BÂTONNIER, LE VICE-BÂTONNIER ET LE CONSEIL DE L'ORDRE - FONCTIONNEMENT ET GESTION DU CONSEIL DE L'ORDRE <ul style="list-style-type: none"> • Elections du Bâtonnier, du Vice-Bâtonnier et des membres du conseil de l'Ordre • Répartition des rôles Bâtonnier (Vice-Bâtonnier) et Conseil de l'Ordre (compétence respective, délégations et commissions) • Les séances du conseil de l'Ordre (formations restreintes, fréquence, ordre du jour, débats, Publicité, Procès-Verbaux et recours) Frédéric MORTIMORE, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Villefranche sur Saône Patrick LINGIBE, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guyane
16H40	Questions
16H50	LES PROCÉDURES D'ADMISSION ET LA GESTION DU TABLEAU Justine DEVRED, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Senlis
17H20	Questions
17H30	LE BÂTONNIER ET LA COMMUNICATION <ul style="list-style-type: none"> • Communication • Publicité • Réseaux sociaux Serge DEYGAS, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lyon Christina KRUGER, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Strasbourg
18H10	Fin des travaux
19h15	Apéritif dînatoire Café Les Insoucians, 116 boulevard Saint-Germain 75006 Paris

8H30	Accueil des participants
9H00	<p>LE BÂTONNIER, GARDIEN DE LA DÉONTOLOGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les règles • Le règlement intérieur du Barreau • le RIN <p>Hélène MOUTARDIER, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de l'Essonne</p>
9H20	Questions
9H30	<p>LE BÂTONNIER, JUGE DES CONFLITS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arbitrage et conciliation • Règlement des conflits • Discrimination et harcèlement : prévention et sanction <p>Patricia ASTRUC-GAVALDA, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Melun Nathalie DUPONT, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse</p>
9H50	Questions
10H00	<p>LE BÂTONNIER ET LES RELATIONS AVEC LES MAGISTRATS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations institutionnelles et gestion des incidents d'audience <p>Alain POUCHÉLON, ancien président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Carcassonne Jacques DEMAY, président de la commission Déontologie de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Saint-Brieuc</p>
10H20	Questions
10H30	Pause
10h45	<p>LE BÂTONNIER ET LA DISCIPLINE</p> <p>Olivier JOUGLA, président de la commission Discipline de la Conférence des bâtonniers, bâtonnier de l'Ordre des avocats du Havre Philippe LE GOFF, vice-président de la commission discipline de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes</p>
11H20	Questions
11H30	<p>LE BÂTONNIER ACTEUR DE LA PRÉVENTION ET DU TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS DE SES CONFRÈRES</p> <p>Marc BOLLET, ancien président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille</p>
12H00	Questions
12H10	Déjeuner sur place
14H00	<p>ORDRES ET FINANCES LE BUDGET – LES COTISATIONS – LA FISCALITÉ</p> <p>Réjane CHAUMONT, présidente de la commission Formation et Prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tarbes Geneviève MAILLET, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille</p>
14H30	<p>LES RELATIONS ORDRE/CARPA</p> <p>Christophe DARBOIS, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Strasbourg</p>
14H50	Questions
15H00	<p>LES MISSIONS DE CONTRÔLE LE CONTRÔLE DE COMPTABILITÉ</p> <p>Remy LEVY, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Montpellier</p>
15H20	<p>LE CONTRÔLE DE LA FORMATION CONTINUE ET LA PARTICIPATION DES ORDRES AUX ECOLES D'AVOCATS</p> <p>Patrick LINGIBE, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guyane Robert GALLETI, président de l'Association des écoles d'Avocats, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Saint-Etienne Jean-François MERIENNE, président de la commission Formation du CNB, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Dijon</p>
15H50	<p>LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES CONTRATS DE COLLABORATION</p> <p>Hélène FONTAINE, ancienne présidente de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lille</p>
16H05	Questions
16H15	Pause
16H30	<p>LES CONTRÔLES ANTI-BLANCHIMENT</p> <p>Stéphane NESA, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Ajaccio</p>
17H00	Questions
17H10	<p>LES STRUCTURES D'EXERCICE – SOCIÉTÉS INTERBARREAUX – PLURALITÉ D'EXERCICE</p> <p>Bruno CARRIOU, secrétaire général de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nantes</p>
17H20	Questions
17H30	<p>ARTICLE 111 ET ACTIVITÉS ACCESSOIRES</p> <p>Christophe BAYLE, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux</p>
17H50	Questions
18H00	Fin des travaux
19h45	Dîner au restaurant Bel Canto, 72 Quai de l'Hôtel de ville, 75004 Paris

8H30	Accueil des participants
9H00	DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE(DBF) Laurent PETTITI, président de la DBF
9H10	L'ORGANISATION COLLECTIVE DE LA DÉFENSE : LES CLAJ Zohra PRIMARD, vice-présidente de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de l'Essonne
9H30	Questions
9H40	L'HONORAIRE – LA TAXATION ET L'AIDE JURIDICTIONNELLE Agnès RAVAT-SANDRE, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Chalon-sur-Saône
10H10	Questions
10H20	LE BÂTONNIER ET L'AVOCAT MIS EN CAUSE <ul style="list-style-type: none">Perquisition et auditions LE BÂTONNIER CONTRÔLEUR DES LIEUX PRIVATIFS DE LIBERTE Jérôme DIROU, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux
11H05	Questions
11H15	LE BÂTONNIER, CHEF DE SERVICE DES ORDRES Catherine BECRET-CHRISTOPHE, vice-présidente de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Grasse
11H45	Questions
11H50	LE BÂTONNIER DANS LA CITE Christophe BAYLE, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux
12H20	CLÔTURE DES TRAVAUX Bruno BLANQUER, président de la Conférence des bâtonniers

13 heures de formation
vous permettant de faire
valider cette formation
par votre Ordre vous sera
délivrée par l'IFOC.

SESSION DE FORMATION

Intitulé de la formation

Séminaire des Dauphins 2022

Durée :

13 heures

Objectifs pédagogiques et opérationnels (thèmes abordés) :

A l'issue de la formation le participant aura appris à :

Connaître le fonctionnement et gestion du conseil de l'ordre

Gérer les procédures d'admission et la gestion du tableau

Gérer la communication, publicité, réseaux sociaux

Appliquer les règles, Le règlement intérieur du barreau, Le RIN)

Arbitrage et conciliation règlement des conflits, discrimination et harcèlement : prévention et sanction

Gérer les relations avec les magistrats – les relations institutionnelles et gestion des incidents d'audience

La discipline

Détecter - mettre en place la prévention et le traitement des difficultés de ses confrères

Gérer le budget – les cotisations – la fiscalité et les relations ordre/CARPA

Contrôler de la comptabilité - de la formation continue et la participation des ordres aux écoles d'avocats – a posteriori des contrats de collaboration - anti-blanchiment

Connaître les structures d'exercice – sociétés interbarreaux – pluralité d'exercice

Article 111 et activités accessoires

L'organisation collective de la défense : Les CLAJ

L'honoraire – la taxation et l'aide juridictionnelle

Contrôler des lieux privatifs de liberté – gérer de l'avocat mis en cause

Chef de service des ordres le bâtonnier dans la cite

Pré-requis :

Formation ouverte aux bâtonniers élus, vices-bâtonniers élus, bâtonniers, vice-bâtonniers

Modalités d'accès :

Inscription en ligne adressé par mail et accessible sur le site de la Conférence des bâtonniers

www.conferecedesbatonniers.com/fr/

Dates de la formation :

Judi 1^{er} décembre : 14h-18h - vendredi 2 décembre : 9h-12h/14h-18h – samedi 3 décembre : 9h-12h

Lieu de la formation :

Maison de l'Amérique latine, 217 Bd Saint-Germain, 75007 Paris

Tarif de la formation :

Frais d'inscription (hors déjeuner et dîner) : 250€

TVA : « exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI »

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Questionnaire d'évaluation des acquis est donné au début de formation questionnaire de satisfaction

Formalisation à l'issue de la formation :

Une attestation de participation est envoyée à chaque participant à l'issue de chaque formation, dans les deux mois qui suivent la formation.

Modalités pédagogiques :

Interventions - débats – mises en pratique

Le référent pédagogique : Madame Réjane Chaumont, présidente de la commission de Formation et Perspectives de la Conférence des Bâtonniers

Le référent handicap : Madame le Bâtonnier Nathalie Dupont, membre du Bureau de la Conférence des Bâtonniers

Numéro de déclaration d'activité : 11 75 42153 75

Numéro Siret IFOC : 493 352 090 00010